ABRÉVIATION

ANCT

Agence nationale de la cohésion des territoires

Ses missions

L’Agence nationale de la cohésion des territoires assure d’abord un rôle de « fabrique à projets » pour permettre aux collectivités de mener à bien leurs projets.

Concrétiser les projets de territoire

L’Agence nationale de la cohésion des territoires facilite l’accès des collectivités locales aux ressources nécessaires pour concrétiser leurs projets : ingénierie technique et financière, partenariats, subventions…

S’adapter au plus près des besoins

L’Agence nationale de la cohésion des territoires prend en compte les différences entre les territoires et adapte son action à leurs besoins.

Faire face aux nouveaux défis

Transitions numérique, écologique, démographique…, l’Agence nationale de la cohésion des territoires développe des programmes d’appui innovants pour répondre, en lien avec les élus, aux nouveaux enjeux et renforcer la cohésion des territoires.

Extrait du site de l'Agence

VISITEZ LE SITE DE L'ANCT

CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO
70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô
Lundi au jeudi
8h30-12h/13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h/13h-17h
02 14 29 00 00